



Westminster & City News

NUMÉRO 25

Du 22 au 28 juin 2018

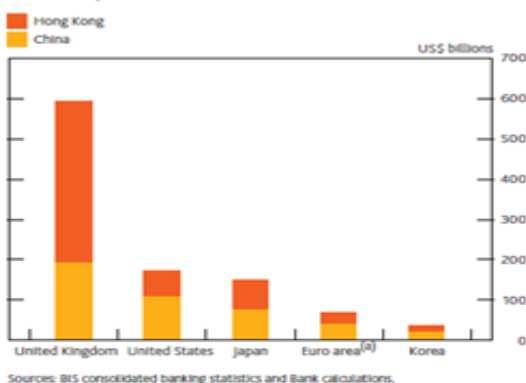
ACTUALITÉ ÉCONOMIQUE

POLITIQUE MONÉTAIRE ET FINANCES PUBLIQUES

Le Chef-économiste de la Banque d'Angleterre (BoE) s'est exprimé sur son vote pour une hausse de taux – Andy Haldane a [déclaré](#) que son vote dissident de la semaine dernière en faveur d'une hausse du taux directeur à 0,75 % (+0,25 pt) intervenait après une décennie de politique monétaire accommodante et l'émergence de pressions salariales. Selon lui, l'économie semble rebondir après les faibles performances du T1 avec le beau temps et la coupe du monde qui influencent positivement le comportement des consommateurs. Il a rejeté la proposition du Chancelier fantôme John McDonnell d'instaurer une cible de productivité à 3 % dans le mandat de la BoE. Il considère que les banques centrales ne disposent pas des outils permettant d'influer la structure de l'économie contrairement aux gouvernement et entreprises. La productivité dépend, selon lui, de facteurs structurels tels que la qualification de la main d'œuvre, le niveau d'infrastructure et la capacité à innover et à lever des fonds.

INDICATEURS MACROÉCONOMIQUES

Chart 5 Country banking links to China and Hong Kong, 2017 snapshot



La Banque d'Angleterre alerte sur les risques d'exposition du RU à l'économie chinoise – Dans un [document](#) de travail, la BoE a souligné l'ampleur des liens financiers entre les deux pays. Le ralentissement de l'économie chinoise que pourrait précipiter l'actuel boom du crédit constituerait un risque pour le RU. Une baisse de 10 % du PIB chinois aboutirait à une contraction de 1,4 % de l'économie britannique via le commerce et les marchés financiers qui serait partiellement compensée par la baisse des prix du pétrole et des matières premières qu'impliquerait une baisse de la demande chinoise. Cet impact pourrait doubler s'il était amplifié par l'évolution du prix des actifs et des taux de change. L'impact commercial passerait surtout par des liens indirects, notamment via la zone euro.

La productivité de Londres en baisse depuis la crise financière – Si Londres reste la zone la plus productive du RU, sa productivité a baissé d'1 % depuis 2010 contre une hausse d'1,4 % dans le reste du pays. D'après un [rapport](#) du *think tank Resolution Foundation*, si l'économie de la capitale a crû plus rapidement que celle des autres régions, c'est davantage grâce à l'importance des flux entrants de travailleurs que grâce à des gains de productivité. Alors que les secteurs traditionnellement très productifs comme la finance et les NTIC stagnent ou déclinent, les activités moins productives de la restauration et de l'hôtellerie se développent très rapidement. Ian McCafferty, membre du Comité de politique monétaire, a [déclaré](#) mardi dernier que le ralentissement de la productivité était principalement associé à la baisse de l'investissement en capital et que les secteurs de la finance et de l'industrie sont les plus affectés. Selon lui, le Brexit serait le principal obstacle au rebond de la productivité britannique.

COMMERCE ET INVESTISSEMENT

Le nombre de projets d'IDE au RU a diminué de 9 % en 2017-18 selon le DIT – Le nombre de projets d'investissements directs à l'étranger (IDE) au RU s'est [établi](#) à 2 072 du T2 2017 au T1 2018, en baisse de 9 % par rapport à la période précédente. Le nombre d'emplois créés ou sauvegardés a également diminué de 16 %, à 91 000 environ. Cette évolution a principalement concerné l'ingénierie avancée, l'automobile et les services aux entreprises qui étaient précédemment les principaux secteurs pourvoyeurs d'emplois. Le nombre d'emplois liés à des projets dans la finance et l'informatique a également chuté. Ces résultats contrastent avec ceux de 2016-17 qui avaient vu le nombre de projets d'IDE au RU croître de 2 %. Les données du DIT, qui portent sur l'année budgétaire et non sur l'année calendaire, ne sont pas en ligne avec celles d'[EY](#), qui indique pour sa part une augmentation de 6 % du nombre de projets d'IDE au RU en 2017. Sur le plan bilatéral, la France se classe 7^{ème} selon le DIT (94 projets pour 6 000 emplois environ) alors qu'elle était précédemment 3^{ème} (131 projets pour 8 000 emplois).

La Chambre des Communes s'est prononcée en faveur du CETA et de l'APE UE-Japon – La chambre basse du parlement britannique a pour la première fois [débattu](#) de l'Accord économique et commercial global avec le Canada (CETA) et de l'Accord de partenariat économique (APE) UE-Japon, qui a notamment été présenté par le nouveau secrétaire d'État à la Politique commerciale [George Hollingbery](#). Selon le gouvernement, la ratification de ces accords était importante afin (i) de montrer l'attachement du RU au libre-échange dans un contexte de résurgence du protectionnisme et (ii) de disposer d'une base de travail pour les futures négociations bilatérales avec le Canada et le Japon. Le ministre fantôme du Commerce international s'est à l'inverse opposé à ces accords, estimant que l'approche par liste négative concernant la libéralisation des services porterait atteinte au droit de réguler de l'État britannique dans le secteur public. Malgré la position officielle du *Labour*, la Chambre des Communes a adopté à une très large majorité deux résolutions en faveur de ces accords.

ACTUALITÉ FINANCIÈRE

BREXIT

Ph. Hammond et M. Carney veulent rassurer la City sur l'après-Brexit – Dans son [discours](#) annuel à la Mansion House, le Chancelier a souhaité démontrer que la place financière de Londres ne sera pas déstabilisée outre-mesure après le retrait du RU de l'UE, et s'est montré critique des propositions actuelles de l'UE sur la réglementation des services. Un accord sur l'accès réciproque aux marchés reste selon lui la seule option acceptable. Le Gouverneur de la BoE a soutenu cette [position](#) en confirmant la nécessité d'accords internationaux et de principes de reconnaissance mutuelle. Ph. Hammond a également annoncé un renflouement des fonds propres de la Banque d'Angleterre à hauteur de 1,2 Md£ ainsi que la création de deux nouvelles structures : un Institut de la finance verte visant à développer l'économie durable au sein des services financiers et un pôle de compétences sur les services financiers pour permettre à l'industrie d'accéder à un vivier d'expertises sur les sujets financiers.

Selon le [Financial Stability Report](#), le système bancaire pourra soutenir l'économie réelle en cas de cliff-edge – Le *Financial Policy Committee* juge que les risques issus de l'environnement mondial sont élevés, mais que les risques nationaux non liés au Brexit restent constants, avec une réduction de l'appétence au risque (toutefois élevée) et un résultat positif des stress tests 2017 (d'où un maintien du taux de 1 % des coussins contra-cycliques en capital). Le FPC travaille à pallier les risques les plus importants d'un *cliff-edge* (scénario qu'il juge toutefois peu probable). Il critique l'absence d'approche constructive (*cf.* régimes d'autorisation temporaire) de l'UE pour atténuer les risques de stabilité financière d'un *cliff-edge*, et invite l'Union à une action commune pour assurer la continuité des contrats (plus important risque de perturbation). Par ailleurs, le FPC annonce la mise en place de standards relatifs aux plans de redressement des entreprises à la suite de cyber-attaques. De plus, la dépendance continue des marchés financiers au Libor pose un risque de stabilité financière et une transition vers des taux alternatifs est nécessaire.

L'ABE estime que le secteur financier au RU n'est pas préparé à l'éventualité probable d'un Brexit dur – L'ABE [invite](#) les institutions financières à prendre les décisions nécessaires sans attendre de solutions publiques. Ceci s'oppose à l'opinion défendue par les régulateurs britanniques, selon lesquels la période de transition permettra d'assurer une stabilité réglementaire. En réponse à l'ABE, la directrice générale de la City, C. McGuinness, a affirmé que *Treasury* et BoE avaient pris les mesures nécessaires pour assurer un « *business as usual* » pour les entreprises européennes, sans mesure réciproque du côté de l'UE. A. Bailey, directeur général de la FCA, a critiqué le manque de garanties offertes par l'UE aux entreprises en cas de Brexit dur. En parallèle, le *Treasury* a [publié](#) une

approche sur la réglementation des services financiers, réitérant la mise en œuvre d'autorisations temporaires à durée non définie permettant aux institutions financières de l'EEE d'opérer au RU en cas de *no deal*.

L'ICMA prévoit un *cliff edge* chaotique pour le secteur financier en l'absence de continuité des contrats – L'*International Capital Markets Association* (représentant plus de 500 entreprises en Europe et au RU) a envoyé une lettre aux Président Juncker et Premier ministre Th. May pour souligner les risques liés à une non-continuité des contrats transfrontaliers d'assurance et de dérivés. L'ICMA plaide pour une clause officielle de droits d'acquis (*grandfathering*) d'ici mars 2019 pour tous les contrats financiers. Étant donné le peu de temps restant avant la sortie du RU, les entreprises ne pourraient faire face seules à ce problème et auraient besoin d'une intervention publique. TheCityUK fait le même constat dans son [rapport](#) ainsi que la [BoE](#). Selon le FT, des employés de la BoE auraient signalé que la réécriture des contrats et leur transfert vers l'UE nécessiterait quatre ans.

RÉGLEMENTATION FINANCIÈRE

Les banques britanniques n'auront pas à cantonner les avoirs gelés dans leurs banques de détail – Un [projet de décret](#) du Trésor propose d'exclure de la définition d'activités de banques de détail (« *core retail banking* ») les comptes de dépôts détenus par des personnes soumises à des sanctions financières. Cette révision doit permettre aux banques britanniques de se conformer d'une part à l'obligation de séparer leurs activités de détail de leurs activités d'investissements (« *ring-fencing* ») et d'autre part à l'interdiction qui leur est faite de transférer les dépôts de leurs clients qui seraient inscrits sur des listes de sanctions financières.

BANQUES

La FCA présente une version révisée de sa Revue Stratégique sur la banque de détail – La FCA [confirme](#) ses précédentes inquiétudes sur l'application de frais de découverts abusifs à une clientèle souvent plus vulnérable. Elle révèle également que la plupart des porteurs de comptes courants contribuent aux profits de leur banque mais qu'entre un tiers et la moitié de ces profits proviennent de 10% d'entre eux. Enfin, le marché de la banque de détail reste très concentré où les clients restent captifs de leurs grandes banques. Dans une prochaine mise à jour, la FCA s'attèlera à analyser les conséquences des nouveaux développements réglementaires et technologiques (par ex. Open Banking) ou de la fermeture d'agences sur le marché de la banque de détail.

Le UK Asset Resolution (UKAR) devrait revendre tous ses actifs d'ici 2021 – Cette structure de défaillance mise en place pendant la crise financière pour couvrir les besoins en prêts de Northern Rock et Bradford & Bingley devrait revendre ses actifs restants d'ici 2021, mettant ainsi un terme à ses activités, « à condition que les conditions du marché soient favorables » selon son directeur Ian Hares. UKAR a déjà liquidé 87 % de ses actifs remettant « à flot la plupart de [ses] clients ». Les actifs restants, plus risqués, devraient être aussi plus difficiles à revendre.

AUDIT & CONSEIL

Deloitte entre sur le marché britannique des services juridiques – Le cabinet américain a annoncé le 22 juin avoir obtenu une licence de la *Solicitors Regulation Authority* lui donnant le droit de proposer des prestations de conseil juridique au Royaume-Uni en plus de ses activités d'audit et de conseil en stratégie et management. Deloitte, qui devient ainsi le dernier des « Big 4 » à se lancer dans le conseil juridique, se concentrera sur les questions juridiques en lien avec leur activité de conseil aux entreprises, la mobilité des salariés au sein des grands groupes, le droit du travail et le contentieux fiscal. Le cabinet s'appuiera sur les avancées technologiques permises par l'intelligence artificielle pour automatiser le traitement des affaires les moins complexes.

Copyright

Tous droits de reproduction réservés, sauf autorisation expresse du Service économique régional de Londres (adresser les demandes à londres@dgtresor.gouv.fr).

Clause de non-responsabilité

Le Service économique régional s'efforce de diffuser des informations exactes et à jour, et corrigera, dans la mesure du possible, les erreurs qui lui seront signalées. Toutefois, il ne peut en aucun cas être tenu responsable de l'utilisation et de l'interprétation de l'information contenue dans cette publication.



Directeur de la publication : Jean-Christophe Donnellier
Service économique régional de Londres
Ambassade de France au Royaume-Uni

Adresse : 58 Knightsbridge, London, SW1X 7JT

Rédigé par : Marianne Carrubba, Robin Fournier, Laura Guenancia, Louis Martin et Margaux Sauvaget.

Revu par : Philippe Guyonnet-Dupérat

Version du 28 juin 2018